

RESOLUTION

Réunis dans le cadre de l'atelier régional de renforcement des capacités des négociateurs Ouest-Africains sur le changement climatique, tenu à Dakar du 5 au 7 juillet 2010, sur invitation de « l'initiative européenne de renforcement de capacités » (ECBI),

Nous, Parlementaires, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Gambie, de la Guinée, du Sénégal et du Togo,

Considérant les enjeux stratégiques liés aux négociations sur le changement climatique,

Appréciant les résultats du Sommet mondial de Copenhague,

Considérant la nécessité pour l'Afrique d'une préparation rigoureuse, inclusive et structurée de la prochaine conférence mondiale de Cancun (Mexique) sur le changement climatique,

Considérant les rôles et missions des parlements en matière de représentation, de législation, de suivi et de contrôle des politiques publiques,

Remercions les organisateurs de cet important atelier (ECBI, ENDA Tiers-monde) et les autorités sénégalaises qui ont bien voulu faciliter sa tenue à Dakar,

Saluons la diversité des participants, la pertinence des thèmes et la richesse des débats,

Saluons l'engagement et l'expertise des négociateurs africains,

Recommandons l'adoption d'une position africaine unifiée, à prendre en charge, à travers une stratégie commune, concertée et solidaire,

Recommandons une concertation élargie et constante entre les différents niveaux de représentation de l'Afrique aux négociations (Experts, Ministres, Chefs d'Etat, etc.),

Recommandons la mise à disposition d'une expertise spécialisée et diversifiée, pour accompagner efficacement l'équipe de négociateurs africains,

Recommandons l'implication effective des parlements dans toutes les étapes du processus de négociation,

Invitons les partenaires, les organisations africaines sous-régionales (UEMDA, CEDEAD, CEMAC, etc.) à appuyer la mise à disposition de l'expertise et de l'information requises pour une bonne participation de l'Afrique à la négociation,

Invitons les États à mettre en place des comités nationaux élargis sur le changement climatique, et à renforcer les ressources allouées à ceux qui existent déjà,


Invitons les parlements à créer des réseaux nationaux, sous-régionaux et régionaux de parlementaires sur le changement climatique,

Nous engageons à assurer au sein de nos parlements respectifs, la promotion d'initiatives permettant une meilleure prise en charge de la question du climat, notamment dans les aspects liés à l'adaptation, à l'atténuation, à la technologie, au renforcement de capacités, et au financement.

Fait à Dakar, le 7 juillet 2010

Les Parlementaires :

— Tiemtore Salifo (Burkina Faso) 

— Jacques Andoh Allé (Côte d'Ivoire) 

— Jean Claude Mboumi Nzinzi (Gabon) 

— Hon. Abdoulie Kanagi Jawla (Gambia) 

— Camara Mohamet Siré (Guinée) 

— Youkoue Nana Mama (Togo) 

— Ousmane Ba (Sénégal) 

— Abdoulaye Sène (Sénégal) 